

Activité du spectacle en Rhône-Alpes

Les actifs du spectacle

Les intermittents du spectacle
Les professionnels du spectacle inscrits à l'ANPE
Les intermittents du spectacle, indemnisés au titre des annexes 8 et 10
Les salariés permanents du privé



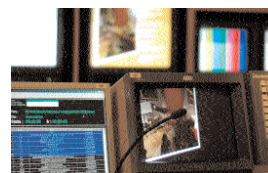
L'activité du spectacle

Les établissements en activité
Les établissements employeurs
Les employeurs d'intermittents du spectacle (Guso / Garp CNCS)
Les employeurs d'intermittents du spectacle (Centre de recouvrement / Garp CNCS)



La formation

L'enseignement aux niveaux V à III
L'enseignement supérieur (niveaux II à I)
L'enseignement spécialisé
La formation des actifs dans le privé
La formation des actifs dans le public



Ce document de synthèse est issu du travail de collecte et d'analyse réalisé dans le cadre du diagnostic 2007 du Contrat d'Objectifs Emploi Formation Rhône-Alpes.

Parmi les dispositions du Contrat d'Objectifs Emploi Formation Rhône-Alpes figure la création d'un dispositif d'observation de l'emploi et de la formation dans le spectacle vivant et enregistré en région, porté par la NACRe.

Ce travail d'analyse de l'emploi et de la formation a vocation à être diffusé et partagé largement.

La méthode et ses limites

Pour élaborer ce document, la NACRe s'est reportée au champ d'étude défini par le COEF. Les secteurs déterminés embrassent l'ensemble du spectacle vivant et enregistré. Les codes NAF du "spectacle enregistré" et du "spectacle vivant", et les codes ROME "artistes du spectacle", "techniciens du spectacle" ont constitué la référence des nomenclatures utilisées. Elles servent aussi de base de travail aux différents observatoires emploi / formation et ont été validées par les partenaires sociaux ou leurs représentants (CPNEF-SV et AV) ainsi que par les services statistiques du Ministère de la culture (DEPS).

Les problématiques d'emploi et de formation dans le champ du spectacle sont complexes. Les sources de données permettant une approche plus minutieuse sont nombreuses mais leur exploitation malaisée. Cette absence de source unique rend l'analyse floue et sujette à de nombreuses interprétations.

En effet, une grande partie de ces données chiffrées n'ont pas comme objectif l'observation ou l'analyse, mais proviennent d'organismes gérant la vie sociale ou professionnelle des actifs du spectacle (caisse de retraite, organismes gérant les droits d'auteur, fonds d'assurance formation...). Les champs d'application ainsi que les modes de calcul étant différents, ils rendent les comparaisons et les rapprochements objectifs difficiles et la lecture des données chiffrées confuse.

Comme le souligne fort justement le DEPS, "la complexité inhérente à toute démarche d'observation de l'emploi, surtout lorsqu'elle s'applique à un champ aussi composite et mobile que celui du spectacle, exige de prendre en compte un grand nombre de sources différentes, exploitées, chacune, dans un esprit de complémentarité et d'enrichissement mutuel".

La diversité des données recueillies - de 2004 à 2006 selon les sources - permet d'approcher la réalité multiforme du secteur du spectacle. Pour plus de détails, nous invitons le lecteur à se reporter à l'intégralité de l'édition 2007 en ligne sur les sites des partenaires.

Nouvelle Agence Culturelle Régionale (NACRe) Rhône-Alpes

50 cours de la République
69100 Villeurbanne
04 72 77 84 30 / www.lamdra.fr / lamdra@lamdra.fr

Pour plus d'informations

Nicolas Riedel / n.riedel@lamdra.fr
Léo Anselme / l.anselme@lamdra.fr

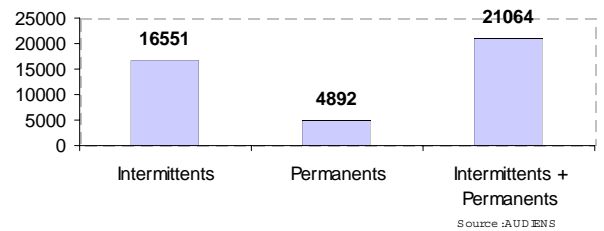
Les actifs du spectacle

Source : la caisse retraite AUDIENS enregistre les salariés ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle. Ces salariés peuvent être soit permanents, soit intermittents. Ils sont enregistrés à l'adresse du siège social de l'entreprise.

En 2005, 21.064 salariés ont travaillé dans une entreprise du spectacle comme salariés intermittents¹ et/ou comme salariés permanents d'une entreprise dont le siège social est en région Rhône-Alpes. 16.551 d'entre eux l'ont été comme salariés intermittents et 4.892 comme salariés permanents.

Il convient de noter qu'une partie de ces salariés ont connu les deux régimes au cours de l'année², ce qui explique que le total "Intermittents+Permanents" dépasse 21.064.

Nombre de salariés ayant été embauchés comme permanents et/ou intermittents dans une entreprise dont le siège est en Rhône-Alpes en 2005

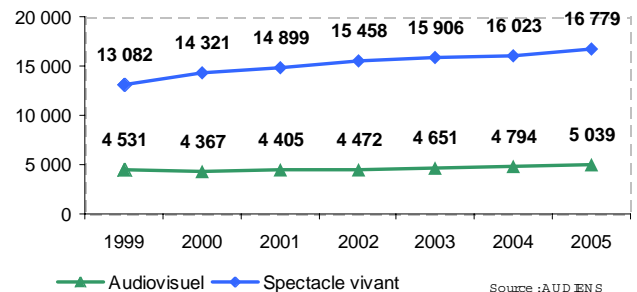


Une augmentation d'environ 5% du nombre de salariés a été constatée entre 2004 et 2005.

Cette évolution est beaucoup plus forte que lors de ces dernières années, notamment en ce qui concerne l'audiovisuel.

La croissance des effectifs varie entre intermittents et permanents : entre 1999 et 2005, le nombre de permanents a crû plus vite dans le spectacle vivant que dans l'audiovisuel (+ 24,6% contre + 16,9%), mais le nombre d'intermittents a augmenté encore plus fortement dans le spectacle vivant (+ 29,3% contre + 6,6% pour l'audiovisuel).

Evolution du nombre de salariés d'entreprises dont le siège est en Rhône-Alpes par secteur d'activité



1 - Les personnes comptabilisées sont toutes les personnes ayant été déclarées et ceci dès leurs premières heures de travail.

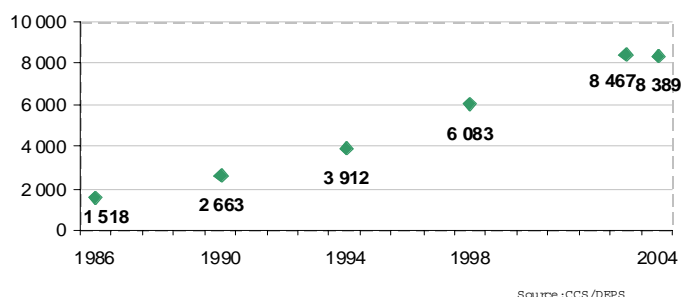
2 - Un individu déclaré à la fois comme intermittent et comme permanent ne sera donc compté qu'une seule fois.

Les intermittents du spectacle

Source : la Caisse des Congés Spectacle (CCS), dont sont issues les données ci-dessous, est une association d'employeurs qui assure le service du congé payé aux artistes et techniciens intermittents du spectacle qui ont travaillé au moins une heure dans le spectacle et qui n'ont pas été occupés de manière continue chez un même employeur au cours des 12 derniers mois, quelle que soit la nature de leurs contrats de travail. Tous ne sont pas indemnisés par les Assedic au titre des annexes 8 et 10.

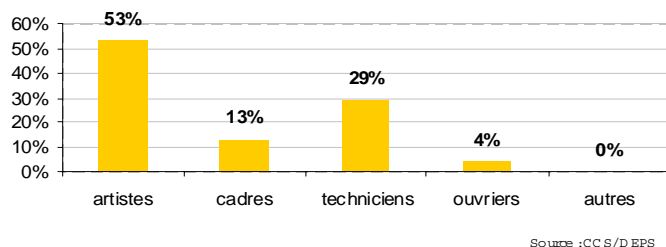
En France, 6,7% des intermittents sont issus de notre région.
En 2004, Rhône-Alpes compte 8.389 intermittents du spectacle. Après une croissance nettement plus forte que la moyenne française (coefficient de 5,5 contre 3,3 depuis 1986), la tendance semble s'inverser.

Evolution du nombre d'intermittents en Rhône-Alpes entre 1986 et 2004



La majorité du volume horaire (53%) des salariés intermittents concerne les artistes, proportion nettement supérieure à la moyenne nationale (38%).

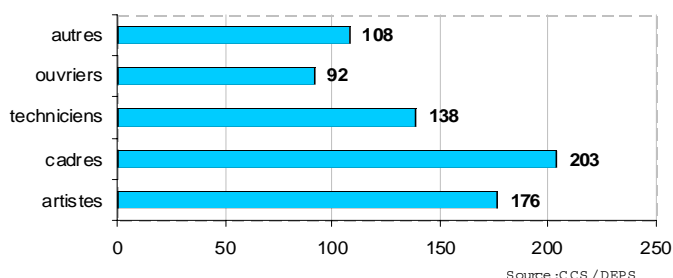
Répartition du volume annuel de travail selon la profession en Rhône-Alpes en 2004



En 2004, dans le spectacle, le salaire journalier moyen est de 165 €. Cadres et artistes ont les salaires les plus élevés.

Le secteur audiovisuel bénéficie d'un salaire moyen supérieur. Mais, à l'inverse de la situation nationale, ce secteur est minoritaire en volume (19% contre 54% en France).

Salaires journaliers moyens en euros des salariés intermittents selon la profession en Rhône-Alpes en 2004

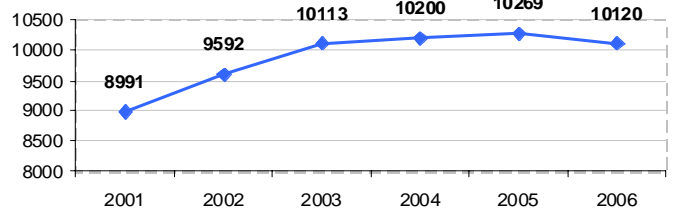


Les professionnels du spectacle inscrits à l'ANPE

Source : sont comptabilisés ci-dessous tous les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE (catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8) qu'ils soient ou non indemnisés par un régime. Les intermittents indemnisés (annexes 8 et 10) sont comptabilisés parmi ces demandeurs d'emploi.

Au 31/12/2006, 10.120 demandeurs d'emploi sont inscrits à l'ANPE dans l'une des professions du spectacle.
Pour la première fois depuis 2001 une diminution est observée.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2001 et 2006



Source : Anpe - DRTEFP

Près des deux tiers des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE sont déclarés artistes, dont la moitié exerce dans la musique et le chant. Parmi les métiers techniques, les professionnels du son sont les plus représentés.

Parmi ces demandeurs d'emploi, seuls 3,7% sont des primo-demandeurs, soit une stabilité depuis 2001.

Nombre de demandeurs d'emploi par profession au 31/12/2006

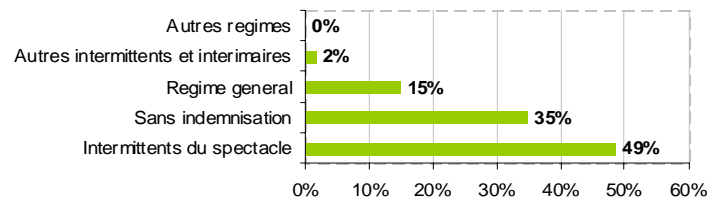
Metiers	Code ROME	Total	Pourcentage
1-Artistes du spectacle	21211-Artiste dramatique	1494	15%
	21212-Artiste musique/chant	3105	31%
	21213-Artiste de la danse	620	6%
	21214-Artiste cirq/music-hall	385	4%
	21215-Prof mise scene/realisa	499	5%
	21216-Animateur-presentateur	210	2%
	21217-Presentateur de modeles	14	0%
2-Techniciens du spectacle	21221-Professionnel du son	905	9%
	21222-Professionnel image	447	4%
	21223-Professionnel eclaireage	483	5%
	21224-Prof decor/accessoires	527	5%
	21225-Prof costume/habillage	190	2%
	21226-Prof coiffur/maquillage	98	1%
	21227-Prof montage image/son	231	2%
	21231-Prof produc spectacles	854	8%
	21232-Agt promotion artistes	58	1%
Total		10120	100%

Source : Anpe - DRTEFP

Parmi les personnes inscrites à l'ANPE, 49% le sont au régime des intermittents et près de 35% ne sont pas du tout indemnisées.

Plus de 1.500 personnes bénéficient des minima sociaux (822 RMI, 228 ASS) ou du fonds de professionnalisation (508), soit 15,4% des demandeurs d'emploi dans le spectacle.

Répartition des demandeurs d'emploi par régime d'indemnisation au 31/12/2006



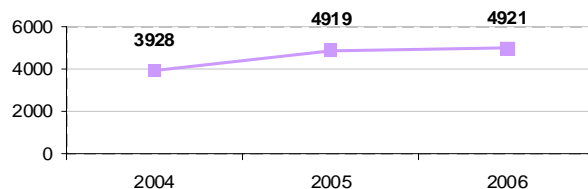
Source : Anpe - DRTEFP

Les intermittents du spectacle, indemnisés au titre des annexes 8 et 10

Source : il s'agit ici des intermittents ayant réuni les conditions nécessaires pour être indemnisés par le régime de l'intermittence au titre des annexes 8 et 10.

Après une augmentation du nombre d'intermittents indemnisés de 25% entre 2004 et 2005, celui-ci s'est stabilisé pour atteindre 4.921 personnes au 31/12/2006.

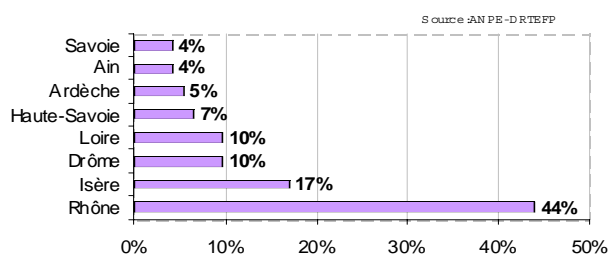
Evolution du nombre d'intermittents du spectacle indemnisés entre 2004 et 2006



Source : ANPE - DRTEFP

Près de 44% des intermittents du spectacle indemnisés sont localisés dans le département du Rhône. 17% sont originaires de l'Isère.

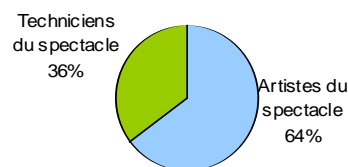
Répartition départementale des intermittents indemnisés au 31/12/2006



Source : ANPE - DRTEFP

64% des intermittents indemnisés sont des artistes du spectacle. Les métiers les plus représentés sont les artistes du chant et de la musique (30,1%), les artistes dramatiques (18,3%). Parmi les techniciens, les plus représentés sont les professionnels du son (8,6%) et les professionnels de la production de spectacles (7,0%).

Répartition des intermittents indemnisés par profession au 31/12/2006



Source : ANPE - DRTEFP

Les salariés permanents du privé

Sources : la caisse retraite AUDIENS enregistre les salariés ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle. Ces salariés peuvent être soit permanents, soit intermittents. Ils sont enregistrés à l'adresse du siège social de l'entreprise.

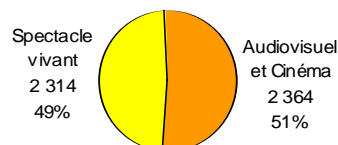
L'AFDAS, fonds d'assurance formation du secteur de la culture, de la communication et des loisirs, fournit des statistiques basées sur des données déclaratives. L'AFDAS demande aux entreprises d'indiquer, sur les déclarations annuelles, un effectif annuel moyen, ou équivalent temps plein.

Répartition du nombre de salariés permanents par secteur en 2006 en Rhône-Alpes

Selon les déclarations des entreprises cotisant à l'AFDAS, 4.678 salariés permanents auraient travaillé en 2006 dans les entreprises du spectacle vivant (49%) ou de l'audiovisuel (51%).

Le nombre de salariés permanents a augmenté de 8% (365 personnes) par rapport à 2005.

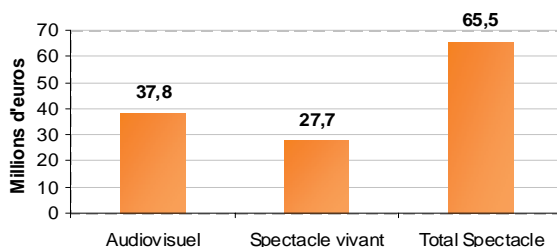
Les activités artistiques (incluant les compagnies), la projection de films cinématographiques et les services annexes au spectacle sont les trois secteurs recensant le plus de permanents.



Source : A filas

Masse salariale des salariés permanents du spectacle par secteur en Rhône-Alpes en 2005

La masse salariale totale des salariés permanents, qui s'élève à 65.466.519 en 2005, est plus importante dans le spectacle enregistré (58%) que dans le spectacle vivant (42%).



Source : AUDIENS

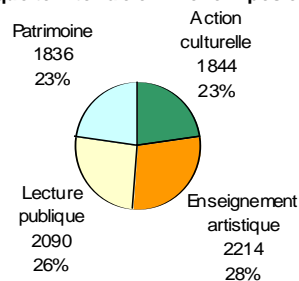
Les salariés permanents du public

Dans le secteur public, en 2006, les salariés de la culture sont près de 8.000. Environ la moitié pourrait exercer dans le secteur du spectacle.

Parmi eux, 55% sont des enseignants artistiques.

Le autres sont des professionnels de l'action culturelle, dont une partie exercerait, à temps partiel ou complet, dans le spectacle.

Répartition des effectifs culture dans la fonction publique territoriale en Rhône-Alpes en 2006



Source : Observatoire FPT

L'activité du spectacle

Les établissements en activité

Source : la source CLAP (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) de l'Insee permet de repérer l'ensemble des établissements, employeurs ou non, du secteur privé et des trois fonctions publiques. Seuls les établissements actifs administrativement sont comptabilisés.

En 2005, le spectacle vivant représente 83,3% des 5.847 établissements.

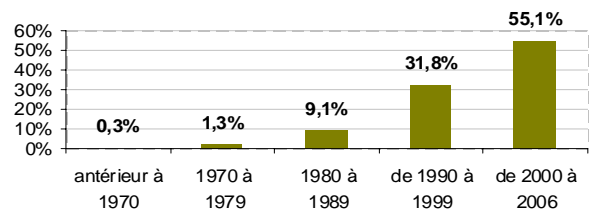
Le Rhône (31%) et l'Isère (19%) regroupent le plus grand nombre d'établissements. Si le Rhône recense 37% des établissements audiovisuels, leur proportion relative est plus forte en Haute-Savoie, et surtout en Savoie.

Nombre d'établissements selon le secteur d'activité en Rhône-Alpes en 2005

Secteur	Activité	Nombre d'établissement
Spectacle vivant	Activités artistiques	3692
	Services annexes au spectacle	515
	Activité diverses du spectacle	397
	Gestion de salles de spectacle	266
Audiovisuel	Filière Audiovisuel Cinéma	713
	Activités de radio	154
	Edition d'enregistrements sonores	110
Total	Total	5847

Source : Insee - CLAP

Nombre d'établissement par date de début d'activité au 31/12/2005

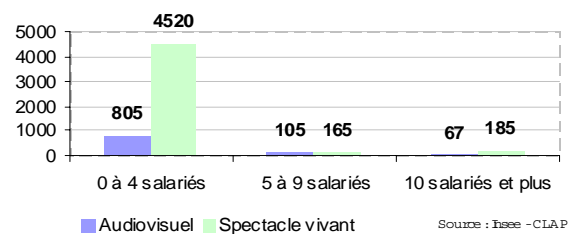


Source : Insee - CLAP

Très peu d'établissements du spectacle ont une réelle ancienneté. Seuls 10,6% sont antérieurs à 1990.

Plus de la moitié ont été créés durant les années 2000.

Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité et nombre de salariés en 2005 en Rhône-Alpes



Source : Insee - CLAP

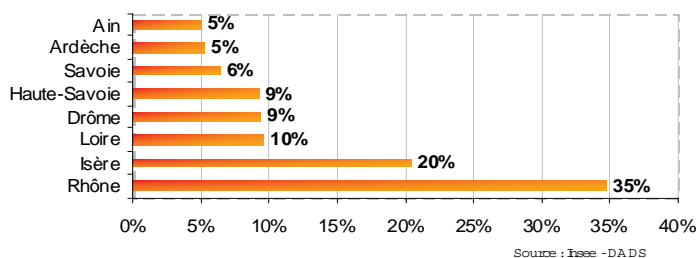
Source : le fichier DADS (Déclaration annuelle des données sociales) de l'Insee répertorie les établissements qui ont employé au moins un salarié au cours de l'année. Sont exclus du champ des DADS, les agents de l'Etat, les salariés des services domestiques et des activités extraterritoriales, ainsi que les entreprises sans salariés.

Poste : un poste est un couple Etablissement-Salarié. Un salarié ayant travaillé plusieurs fois dans l'année au sein d'un même établissement correspond à un seul poste et ses périodes de travail seront regroupées.

3.018 établissements du spectacle ont employé des salariés au cours de l'année 2005, dont près de 4 sur 5 relèvent du spectacle vivant.

35% des établissements employeurs sont situés dans le Rhône et 20% dans l'Isère.

Répartition géographique du nombre d'établissements employeurs en Rhône-Alpes en 2005

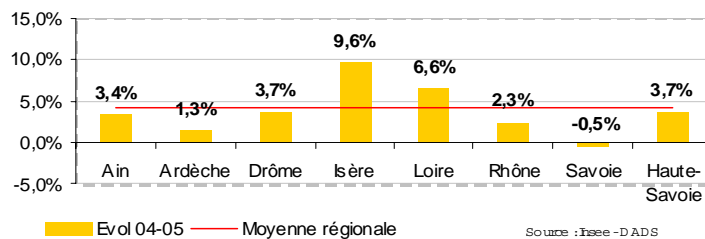


Le nombre d'établissements du spectacle employeurs a augmenté de 4,2% en une année.

Isère et Loire ont été les plus dynamiques.

La Savoie est le seul département à avoir connu une baisse entre 2004 et 2005.

Evolution par département du nombre d'établissements du spectacle en Rhône-Alpes entre 2004 et 2005



Effectifs au 31/12/2005 et nombre de postes en 2005 en Rhône-Alpes

En 2005, 52.000 postes ont été comptabilisés en Rhône-Alpes, dont 3 sur 4 dans le spectacle vivant.

Ces 52.000 postes correspondent à 8.500 temps plein, soit un ETP pour plus de 6 postes.

Activités	effectifs au 31/12/05	Postes au cours de l'année	Postes Equivalent Temps Plein
Activités artistiques	5 458	24 590	3 042
Services annexes aux spectacles	2 282	7 408	901
Gestion de salles de spectacles	3 309	6 645	1 100
Activités diverses du spectacle	449	1 015	140
Total Spectacle Vivant	11 498	39 658	5 183
Total Audiovisuel	4 524	12 298	3 305
Total	16 022	51 956	8 488

Source : Insee DADS

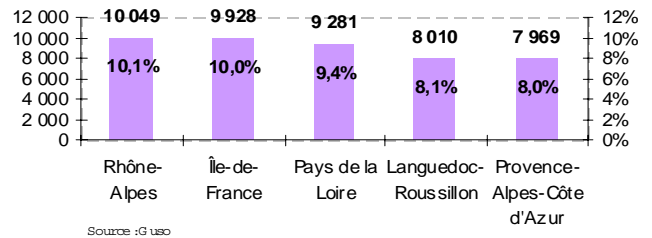
Les employeurs d'intermittents du spectacle (Guso / Garp CNCS)

Source : le Guso (Garp CNCS) est réservé aux groupements d'artistes et aux organisateurs de spectacle dont l'activité principale n'est pas le spectacle qui emploient sous contrat de travail à durée déterminée des artistes ou des techniciens du spectacle qui concourent au spectacle vivant.

En 2006, la région Rhône-Alpes est la région avec le plus grand nombre d'employeurs actifs, devant l'Île de France.

10.049 employeurs actifs y ont employé au moins une fois un artiste ou un technicien du spectacle.

Répartition nationale des adhésions d'employeurs non professionnels du spectacle en nombre et en pourcentage en 2006

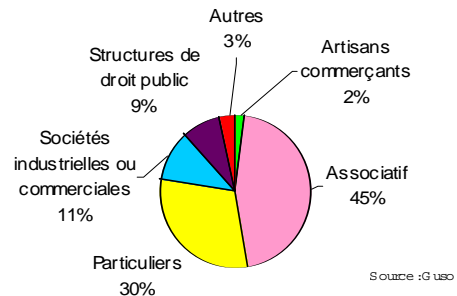


Près de la moitié des employeurs actifs n'ayant pas pour activité principale le spectacle vivant sont des associations (45%).

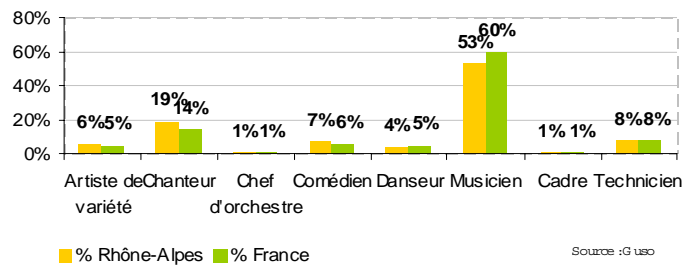
Les particuliers sont un peu plus nombreux en Rhône-Alpes qu'en moyenne nationale (30% contre 27%).

Les " hôtels, cafés et restaurants " représentent 9% des employeurs actifs.

Répartition par forme juridique des employeurs actifs en Rhône-Alpes en 2006



Répartition par emploi occupé du nombre de déclarations en Rhône-Alpes et en France en 2006

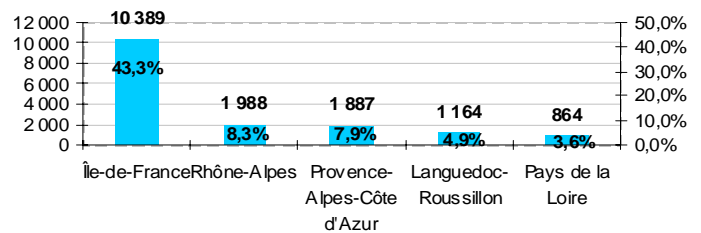


Les employeurs d'intermittents du spectacle (Centre de recouvrement / Garp CNCS)

Source : les employeurs du secteur privé ou public du spectacle (spectacle enregistré ou entreprises dont l'objet ou l'activité principale est le spectacle), qui emploient, à durée déterminée, des intermittents du cinéma, de l'audiovisuel, de la diffusion TV, radio ou du spectacle sont tenus de s'affilier et de verser les contributions d'assurance chômage au Centre de Recouvrement (Garp CNCS) d'Annecy. Le Centre de Recouvrement (Garp CNCS) recouvre également les contributions des employeurs dont l'activité principale n'est pas le spectacle mais qui ont conclu un contrat de travail à durée déterminée avec un artiste pour une prestation de spectacle enregistré.

Avec un peu moins de 2.000 employeurs actifs en 2006, Rhône-Alpes est la deuxième région de France en ce qui concerne les employeurs du spectacle (8,3%), loin derrière l'Île-de-France (43,3%).

Répartition nationale des employeurs actifs professionnels du spectacle en 2006

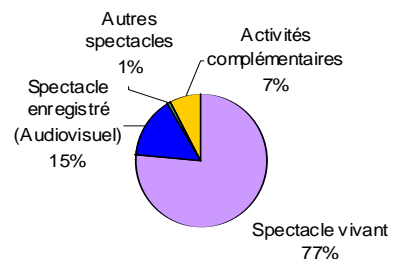


Source : Centre de Recouvrement

Répartition par secteur d'activité des employeurs professionnels du spectacle en 2006 en Rhône-Alpes

77% des employeurs professionnels (habituels ou occasionnels) dépendent du spectacle vivant et 15% de l'audiovisuel³.

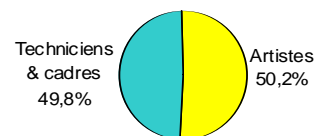
La masse salariale est cependant proportionnellement plus importante dans le spectacle enregistré, puisque ce secteur représente 29% de la masse salariale contre 68% dans le spectacle vivant.



Source : Centre de Recouvrement

En 2006, 223.329 déclarations ont été comptabilisées en Rhône-Alpes. Une quasi-égalité est constatée entre les déclarations concernant les artistes et celles concernant des cadres et techniciens. En ce qui concerne les techniciens et cadres, 58% sont des métiers communs à différents secteurs, 19% sont du secteur du cinéma et de la télévision et 16% sont spécifiques au spectacle vivant. 39% des artistes sont des musiciens, 21% des comédiens et 20% des artistes de variétés.

Répartition des déclarations par emploi occupé en Rhône-Alpes en 2006



Source : Centre de Recouvrement

3 - Le Centre de Recouvrement (Garp CNCS) recouvre également les contributions des employeurs ne relevant pas du Guso (Garp CNCS) : discothèques, jeux de hasard et d'argent, manèges forains et parcs d'attractions...etc. Les codes NAF de ces employeurs sont regroupés dans les secteurs d'activités "autres spectacles" et "activités complémentaires".

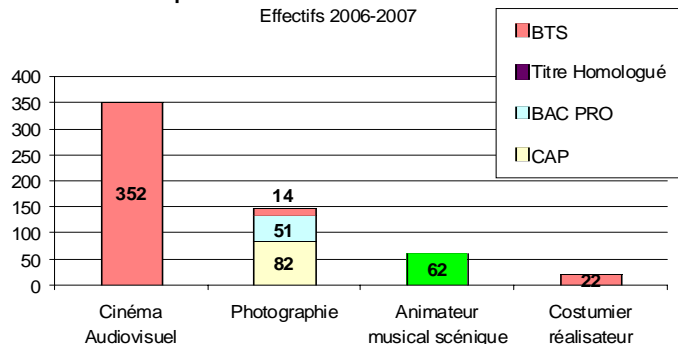
La formation

L'enseignement aux niveaux V à III

Plus de 580 jeunes sont inscrits dans des formations professionnelles allant du CAP au BEP en 2006-2007, parmi lesquels 310 en année terminale de cycles à vocation d'insertion professionnelle (80 en photographie et 160 en audiovisuel).

L'apprentissage est très marginal et seulement présent au niveau V de formation (25 jeunes en CAP photographe) et au niveau IV (62 jeunes en titre homologué Animateur musical scénique).

Formation professionnelle initiale du niveau V au niveau III
Effectifs 2006-2007

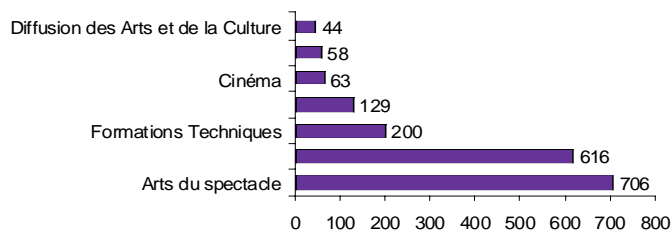


Source : Base Centrale de pilotage - Ministère de l'Education nationale

L'enseignement supérieur (niveaux II à I)

Plus de 1.800 étudiants sont recensés dans les filières universitaires en lien direct ou logique avec les métiers du spectacle (dont environ 60 dans le cinéma). Ces filières ont des effectifs un peu en baisse ; elles comptent 75% de niveau licence et leurs deux secteurs les plus développés sont "arts du spectacle" avec 39% d'étudiants et "musique" avec 34% des étudiants.

Filières universitaires en lien avec les métiers du spectacle
Effectifs 2006-2007

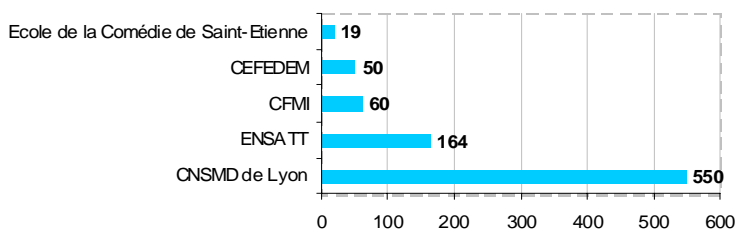


Source : Base Centrale de pilotage - Ministère de l'Education nationale

L'enseignement spécialisé

Près de 850 étudiants sont engagés en 2006-2007 dans les filières proposées par les établissements supérieurs d'enseignement artistique, dont près de 80% dans le domaine musical. Chaque année, environ 220-230 en sortent diplômés.

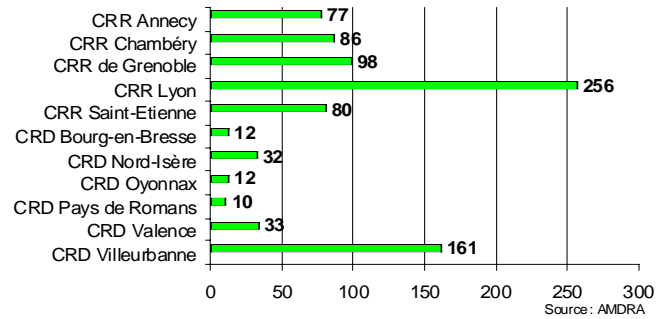
Elèves engagés dans les filières proposées par les établissements d'enseignement supérieur artistiques



Source : JAM DRA

857 élèves sont inscrits en cycles pré-professionnalisants dans les CRR (ex-CNR) et CRD (ex-ENM) de Rhône-Alpes en 2006/2007. Deux établissements accueillent plus de 100 élèves : CRR de Lyon (256) et CRD de Villeurbanne (161).

Elèves engagés dans les filières pré-professionnalisantes
Effectifs 2006-2007

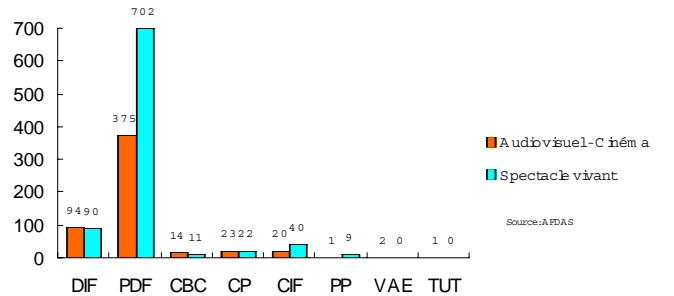


La formation des actifs dans le privé

En 2006, l'AFDAS a comptabilisé 2.218 personnes ayant suivi une formation en Rhône-Alpes, soit + 25% par rapport à 2005. 64% sont des permanents, 36% des intermittents. 71% relèvent du spectacle vivant.

Chez les permanents, le plan de formation demeure le dispositif phare de départ en formation (77 %). En proportion, les salariés permanents de l'audiovisuel mobilisent plus fréquemment le DIF. Chez les intermittents, le plan de formation représente 99% des départs en formation.

Nombre de stagiaires permanents par dispositif dans l'audiovisuel et le spectacle vivant en 2006



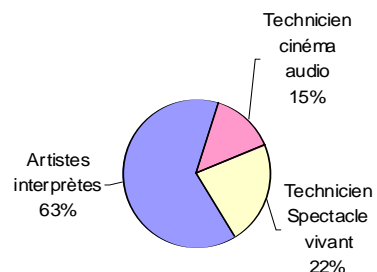
DIF : droit individuel à la formation ; PDF : plan de formation ; CBC : congé bilan de compétences ; CP : congé individuel de formation ; PP : période de professionnalisation ; VAE : validation des acquis de l'expérience ; TUT : tuteur

40% des stagiaires artistes-interprètes sont des comédiens et près de 26% des musiciens.

Parmi les techniciens de l'audiovisuel, les monteurs et chefs-monteurs sont les plus nombreux (27%) suivis des réalisateurs (16%) et techniciens audiovisuels (15%).

Parmi ceux du spectacle vivant, figurent en tête régisseurs (15%), techniciens lumière (12%) et chargés de production (10%).

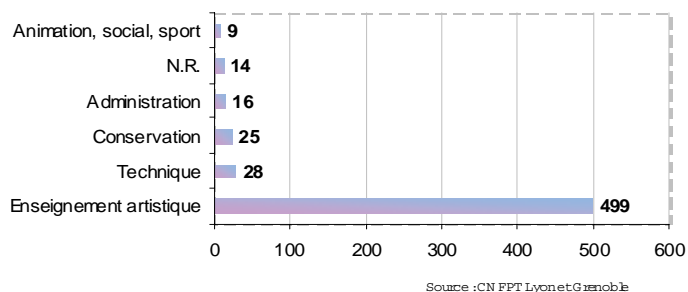
Répartition des stagiaires intermittents par catégorie, en 2006 (Plan de formation et DIF)



Source : AFDAS

591 agents de la fonction publique territoriale, essentiellement de catégorie B, ont suivi une formation (initiale 38% ou continue 62%) liée à "l'enseignement artistique" ou à "la programmation et techniques du spectacle vivant" en Rhône-Alpes en 2006. 89% relèvent du secteur de l'enseignement artistique.

Répartition des stagiaires de la fonction publique territoriale par secteur en Rhône-Alpes en 2006



	INSEE-CLAP 2005	INSEE-DADS 2005	AUDIENS 2005	AFDAS 2006	GARP (CR) 2006
Définition	Etablissements actifs, employeurs ou non, du privé et des trois fonctions publiques	Etablissements actifs employeurs au cours de l'année, hors agents de l'Etat, salariés des services domestiques	Etablissements employant au moins un salarié ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle au cours de l'année	Etablissements cotisant à l'AFDAS	Employeurs ayant le spectacle pour activité principale et embauchant des artistes et techniciens du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée + employeurs n'ayant pas le spectacle pour activité principale et embauchant des artistes sous contrat de travail à durée déterminée lorsque l'objet du contrat de travail porte sur le spectacle enregistré
Nombre total	5.847	3.018	1.930	1.952	1.988
% SV	83,3	78,8	75,6	72,6	77,0
% AV	16,7	21,2	24,4	27,4	15,0
					autres 8,0

TABLEAU COMPARATIF POUR LES ETABLISSEMENTS DU SPECTACLE EN RHONE-ALPES

TABLEAU COMPARATIF POUR LES SALARIES DU SPECTACLE EN RHONE-ALPES

	INSEE-DADS 2005	AUDIENS 2005	Caisse des Congés Spectacle 2004	AFDAS 2006	GARP (CR) 2006	Guso (Garp CNCs) 2006	ASSEDIC 2006	ASSEDIC 2006	Minima sociaux 2006
Définition	Salariés ayant eu un poste principal dans le spectacle au cours de l'année (à 95% plus de 150h/an)	Salariés intermittents ou permanents ayant travaillé au moins une journée dans le spectacle au cours de l'année	Salariés non occupés de façon continue chez un même employeur ayant travaillé au moins une heure dans le spectacle au cours de l'année	Salariés permanents, en CDI et CDD de droit commun, du secteur de la culture et de l'audiovisuel (hors loisirs)	Artistes et techniciens du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée embauchés par des employeurs ayant le spectacle pour activité principale + artistes sous contrat de travail à durée déterminée embauchés par des employeurs n'ayant pas le spectacle pour activité principale	Artistes et techniciens du spectacle sous contrat de travail à durée déterminée embauchés par des employeurs n'ayant pas le spectacle pour activité principale	Salariés à durée déterminée indemnisés au titre des annexes 8 et 10 du régime de l'assurance chômage	Salariés non indemnisés au titre des annexes 8 et 10 du régime de l'assurance chômage	Salariés non indemnisés bénéficiaires des minima sociaux
Nombre total	15.314	21.064 (4.892 permanents, 16.551 intermittents)	8.389	4.678	18.788 résident en Rhône-Alpes 23.450 pour un employeur de Rhône-Alpes ¹	5.458 (34,7% du stock)	4.921	5.199 dont : 1.496 régime général 181 autre régime 3.522 non indemnisés	822 RMI 228 ASS 508 fonds professionnalisation

¹ Y compris salariés résidant hors Rhône-Alpes.

Glossaire

AFDAS : Fonds d'assurance formation des secteurs de la culture, de la communication et des loisirs.

AMDRA : Agence Musique, Danse et Théâtre Rhône-Alpes, lieu ressource pour tous les professionnels de la musique, de la danse et du théâtre.

AUDIENS : Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle.

CCS : Caisse des Congés Spectacles.

CEFEDM : Centre de Formation des Enseignants de Musique (Ministère de la culture).

CFMI : Centre de Formation des Musiciens Intervenants (Ministère de l'Education nationale).

CLAP : Connaissance Local de l'Appareil Production (INSEE).

CNFPT et FPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

CNSMD : Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse (Ministère de la culture).

CRR et CRD : Conservatoire à Rayonnement Régional et Conservatoire à Rayonnement Départemental.

DADS : Déclarations Annuelles des Données Sociales.

DEPS : Département des Etudes, de la Prospective et de la Statistique du Ministère de la culture.

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles.

DRTEFP : Direction Régionale du Travail de l'Emploi et des Formations Professionnelles.

ENSATT : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (Ministère de l'Education nationale).

Garp CNCS : Groupement des Assédic de la Région Parisienne Centre National Cinéma Spectacle (regroupe le Guso et le Centre de Recouvrement).

NACRe : Nouvelle Agence Culturelle Régionale (issue de la fusion entre l'AMDRA et l'ARSEC en avril 2008)

NAF : Nomenclature d'Activités Française, code lié à l'activité principale de l'entreprise.

PRAO : Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation.

Document réalisé par la mission d'observation de l'emploi et de la formation du spectacle vivant et enregistré de la NACRe dans le cadre du Contrat d'Objectifs Emploi-Formation Rhône-Alpes (2007-2011) : démarche contractuelle entre la Région Rhône-Alpes, l'Etat et les partenaires sociaux autour de trois grands objectifs : l'observation, l'orientation et la documentation ; la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de l'emploi ; la structuration de l'offre de formation.

Document détaillé téléchargeable sur www.lamdra.fr et www.prao.org

Sous le suivi des membres du comité technique du COEF Rhône-Alpes

Etat

Patrick Arnould (SGAR),
Pascal Spirli, Christine Jakse, Nicole Thomas, Jean-Marc Dupont (DRTEFP/SEPES),
Pierre Sigaud (DRAC),
Jacqueline Rozier, Caroline Covo-Poulard (ANPE)

Région Rhône-Alpes

Isabelle Chardonner, Michel Rotterdam (service Culture),
Chantal Bunel-Delarche, Christophe Nicolas (service Formation)

Commissions Paritaires Nationales

Carole Zavadski (CPNEF Spectacle Vivant)
Dominique Trocnet (CPNEF Audiovisuel)

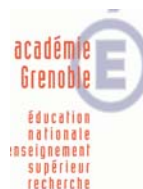
Autres structures

Jean-Claude Alérini (Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation), Réjane Deschamps (AFDAS), Jean-Claude Lartigot, Isabelle Faure (NACRe)



Préfecture de la région Rhône-Alpes

Rhône-Alpes Région



diagnostic

du Contrat d'Objectifs Emploi-Formation Rhône-Alpes - Avril 2008